

en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

Concours de photos
Lauréat :
Thierry Zufferey



Tentez votre chance
et envoyez-nous
vos clichés !

numéro 28 – juin 2023

Moments forts

Assemblée primaire
du 12 juin 2023 à Venthône

Votations fédérales
du 18 juin 2023

La programmation du Tohu-
Bohu Festival dévoilée

A la rencontre des habitants :
Henri Masserey



Noble —
Contrée
COMMUNE



**Chères concitoyennes,
chers concitoyens,**

Comme de coutume au mois de juin, la commune présente les comptes financiers de l'année écoulée à ses citoyens, à l'occasion de l'assemblée primaire de lundi prochain 12 juin. Vous aurez également la possibilité d'émettre votre opinion sur trois enjeux fédéraux, lors des votations du 18 juin 2023.

Dans le but de valoriser les déchets verts, deux composts de quartier ont été mis sur pied à Veyras et à Venthône. Il s'agit là d'un bel exemple de synergie entre notre commune et ses habitants.

Côté culture, nous sommes allés à la rencontre de l'artiste Henri Masserey de Veyras, qui a l'art de donner une seconde vie à d'anciens outils en métal. Ses œuvres sont à découvrir actuellement à la Galerie du Château de Venthône.

En vous souhaitant une bonne lecture de votre journal communal.

Chargée de communication

Anaïs Zufferey

L'actualité de votre commune

Le dernier jour d'école rime avec fête

A Miège, l'Apéro Palabrais vivra sa troisième édition le vendredi 23 juin prochain devant et à l'intérieur de la Grange de la Calattra, de 16h05 à 19h05. Sur le principe du pic-nic canadien, les participants sont invités à amener les boissons et quelques snacks qu'ils souhaitent partager.

A Venthône, une grillade est organisée à la même date dans la cour de l'école dès 16h45. Inscription obligatoire jusqu'au 19 juin au 079 636 21 83.

Du côté de Veyras, la traditionnelle fête de fin d'école aura lieu également le 23 juin 2023, dès 16h05 sur la place de l'école. Cette rencontre est organisée par la Société de développement de Veyras.

Assemblée primaire du 12 juin 2023 à Venthône

L'assemblée primaire de la Commune de Noble-Contrée est convoquée le lundi 12 juin 2023 à 20h00 à la salle polyvalente de Venthône. L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 5 décembre 2022
3. Lecture des comptes 2022
4. Information liée aux demandes de crédits supplémentaires (investissements)
 - Terrains et places de sport
 - Eclairage public
 - Réseau d'eau
 - Réseau des eaux usées
 - PGEE
 - Aménagement du territoire
 - Réseau d'irrigation
5. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2022
6. Divers

Les différents documents liés à ces objets peuvent être consultés sur notre site www.noble-contrée.ch, sous la rubrique "Administration", "Autorités", "Assemblée primaire".

Un apéritif sera servi à l'issue de l'assemblée et nous nous réjouissons de vous y rencontrer.



Votations fédérales du du 18 juin 2023

Le 18 juin prochain, les citoyens sont appelés aux urnes pour se prononcer sur les objets fédéraux suivants :

1. Mise en œuvre du projet de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises
2. Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique
3. Modification du 16 décembre 2022 de la loi COVID-19

Pour le vote par correspondance, l'électeur doit affranchir l'enveloppe de transmission et la remettre au bureau de poste. L'envoi doit parvenir à l'administration communale au plus tard pour le vendredi précédant la votation à 17h.

Pour le vote par dépôt à la commune, l'urne est située au guichet d'accueil, installé dans l'ancienne Poste de Veyras. Vous pouvez vous y rendre durant les horaires d'ouverture usuels. Le vendredi précédant le scrutin, le dépôt est possible jusqu'à 17h00.

Le jour du scrutin, il vous est également possible de vous rendre directement au bureau de vote. Ce dernier, situé au centre scolaire de Miège, sera ouvert le dimanche 18 juin de 9h30 à 11h30. Les citoyens se présentent avec leur propre feuille de réexpédition.

N'oubliez pas de coller l'étiquette autocollante personnelle sur votre feuille de réexpédition, tout en signant également cette dernière.

La programmation du Tohu-Bohu Festival dévoilée

Les musiques actuelles résonneront à nouveau du 31 août au 2 septembre prochains sur le mythique Terrain des Crêtes à Veyras, pour la 18^{ème} édition du Tohu-Bohu. La programmation 2023 du festival propose l'une des plus grandes voix de ces 50 dernières années pour la soirée d'ouverture en configuration "places assises", en accueillant Barbara Hendricks & her Blues Band. Les accords de blues porteront ses messages engagés pour les droits civiques.

L'incontournable soirée rap/hip-hop se déroulera le vendredi 1^{er} septembre. Chien Bleu, nouveau phénomène de la scène rap nationale, ouvrira cette soirée avec ses textes introspectifs posés sur une musique envoiante. Il sera suivi par la chanteuse Chilla, artiste engagée contre le sexisme et les violences faites aux femmes. La soirée se

poursuivra avec Scylla et Lujipeka.

La soirée du samedi présentera un joyeux méli-mélo entre chanson française et rock avec une touche d'electro en fin de soirée. Emilie Zoé, artiste aux multiples récompenses et nominations, fera rugir ses guitares en ouverture de soirée pour le retour du rock au festival. La chanson française sera ensuite à l'honneur avec Voyou et sa musique orchestrale ainsi qu'avec la tête d'affiche de la soirée, La Femme, qui mélange des sonorités new wave, rock, tropical et surf rock.

Procurez-vous sans attendre votre précieux sésame sur le site www.tohu-bohu.ch et retrouvez-y toutes les informations utiles.

Gestion des déchets verts Inauguration de composts de quartier

En avril dernier, les composts de quartier de Veyras (route des Crêtes) et de Venthône (départ de la route de Chaloie) ont été inaugurés. A l'initiative de M. Heinrich Baudouin, maître composteur, et coordonné par notre Conseiller communal Justin Métrailler, ce projet de composts est porté par des habitants volontaires qui ont la responsabilité d'assurer leur entretien.

La structure est composée de trois bacs en bois. Dans le premier, des copeaux de bois sont récupérés pour être mélangés aux déchets verts du deuxième bac. Lorsqu'une température de 50°C est atteinte, les déchets sont déplacés dans le troisième bac pour permettre l'aération et le mélange des éléments. Le compost peut dès lors servir à fertiliser son jardin potager ou ses fleurs.

Un compost pourrait également être installé à Miège lorsqu'un nombre suffisant de bénévoles se seront manifestés.



Prévention et gestes qui sauvent Journée de la sécurité dans nos écoles

En mars et en avril dernier, les classes primaires de Miège, Venthône et Veyras ont reçu la visite de nos services communaux de sécurité.

Au cours de cette journée passionnante, les élèves ont pris part à plusieurs modules. Nos samaritains leur ont appris les gestes de premiers secours, comme le massage cardiaque ou les numéros d'urgence. Nos pompiers leur ont montré comment maîtriser un feu. Ils ont également pu admirer les véhicules de pompiers sortis spécialement pour l'occasion. Les élèves ont également suivi un cours de sensibilisation contre les incivilités avec notre Police municipale. Dans chacune des écoles, un exercice d'évacuation a été mis sur pied.



A la rencontre de **Henri Masserey de Veyras**

Nous avons rencontré Henri Masserey dans son atelier de Veyras. Avec pudeur, il nous raconte sa passion pour la fabrication et la métamorphose de divers outils en métal. Installé à Veyras en 1979, il commence par travailler comme serrurier.

Depuis 2013, il transforme dans sa forge des objets utilitaires tels que des pioches, des lames de haches ou encore des sécateurs, tel un véritable magicien. "Je sauve ces outils qui ont travaillé, pour leur donner une nouvelle vie", nous explique le retraité.

Henri Masserey ne se limite pas à un seul thème, mais forge un large panel de figures. Dans son univers, on retrouve notamment des couples enlacés, des vaches ou encore le Chat botté. Comment trouve-t-il toutes ces idées ? "Je n'ai pas de plan précis, je laisse mon imagination me guider au fil de mes visites dans les brocantes, les vide-greniers ou encore chez les particuliers."

Parmi la clientèle qui achète ses réalisations, on retrouve des médecins qui décroient leur cabinet ou encore le Golf Club de Sierre. "Ce que les gens apprécient, c'est le mouvement donné aux sculptures et le rappel de l'histoire de ces outils qui ont servi dans le passé", explique Danielle,

l'épouse de l'artiste qui assiste à l'entretien. Elle accompagne son mari dans ses pérégrinations et demeure sa plus grande fan. Telles deux pièces d'un outil, ils se complètent à merveille.

Danielle désigne une statue de Don Quichotte portant une étiquette. "Certains objets ne sont pas à vendre, car nous sommes trop attachés pour nous en séparer", nous prévient-elle.

Il expose actuellement à la Galerie du Château de Venthône jusqu'au 30 juillet 2023. Retrouvez plus de renseignements sur www.galerie-venthone.ch.



Henri Masserey nous reçoit dans son atelier.

Actualités des associations

Don du sang : Les Samaritains du Grand-Bisse, en collaboration avec la Société Jeunesse Noble-Contrée, organisent une collecte de sang le mercredi 28 juin 2023 de 17h00 à 20h30 à la salle polyvalente de Veyras. Venez nombreux pour cet acte de solidarité qui peut sauver des vies.

Balade contrayotte : La première promenade thématique de l'année vous invite à la découverte des plantes aromatiques de l'agriculteur Maurice Masserey le jeudi 22 juin 2023. Au programme : visite de l'exploitation ainsi que d'un séchoir solaire. Le rendez-vous est fixé à l'arrêt du funiculaire de Venthône à 18h00. Un apéritif sera servi à l'issue de la visite. Les inscriptions sont à effectuer auprès de l'administration communale par téléphone au 027 564 63 00 ou par e-mail à administration@noble-contree.ch jusqu'au mardi 20 juin 2023.

Agenda des manifestations

27 mai - 30 juillet : Exposition de l'artiste Henri Masserey, Galerie du Château de Venthône

9 juin : Thé dansant, Relais Miégeois

9-10 juin : Rencontre de Capoeira, salle polyvalente de Venthône

12 juin : Assemblée primaire, salle polyvalente de Venthône

Nomad' Bar :

15 juin, Terrain des Crêtes à Veyras

22 juin, Ecole de Miège

29 juin, Ecole de Venthône

17 juin : Nova Eroica Switzerland, course de vélos anciens, Venthône

22 juin : Balade contrayotte, Venthône

23 juin : Fête de fin d'école, Miège, Venthône et Veyras

Ce journal mensuel informe nos habitants des actualités sociales, politiques et économiques de Noble-Contrée. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à communication@noble-contree.ch.

noble-contree.ch

f [@noblecontree](https://www.facebook.com/noblecontree)

@ [@noblecontree](https://www.instagram.com/noblecontree)

in [Commune de Noble-Contrée](https://www.municipalite.ch/noble-contree)

Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



App Store



Google Play

Impressum

Tirage : 2'280 exemplaires

Prochaine parution : 21 juillet 2023

Délai de rédaction : 12 juin 2023

Imprimerie : Schoechli, Sierre